


Commune de
TOLLEVAST

Echelle : 1/5200

Arrêté le : 4 mai 2009
Approuvé le : 12 avril 2010

Dernière mise à jour : 29 janvier 2019

6.2.2 - PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



- Légende**
- AC1 Périmètre de protection des monuments historiques
 - AC2 Servitude de protection des sites et des monuments naturels
 - AS1 Périmètre de protection des eaux potables - Protection immédiate
 - AS1 Périmètre de protection des eaux potables - Protection rapprochée, zone sensible
 - AS1 Périmètre de protection des eaux potables - Protection rapprochée, zone complémentaire
 - EL11 Voie express (accès réglementés)
 - I3 Canalisations de transport de gaz
 - Servitude relative à la maîtrise des risques autour des canalisations de gaz
 - I4 Transport d'énergie électrique
 - PM1 Zone soumise aux risques d'inondation
 - PT1 Servitude de protection des centres radio-électriques contre les perturbations
 - PT1 Servitude de protection contre les obstacles autour des centres d'émissions
 - PT2 Servitudes de protection contre les obstacles sur les parcours des faisceaux
 - T1 Servitudes relatives aux chemins de fer
 - T7 Servitude aéronautique